



Traité Nedarim

Michna 5 - Chapitre 2

ב,ה נדר בחרם, ואמר לא נדרתי אלא בחרמו של ים, נדר בקרבן, ואמר לא נדרתי אלא בקרבנות מלכים, הרי עצמי קרבן, ואמר לא נדרתי אלא בעצם שהנחתי לי להיות נודר בו, קונם אשתי נהנית לי, ואמר לא נדרתי אלא מאשתי הראשונה שגירשתי--על כולם אין נשאלין להן. ואם נשאלו--עונשין אותן, ומחמירין עליהם, דברי רבי מאיר; וחכמים אומרים, פותחין להן פתח ממקום אחר, ומלמדין אותן כדי שלא ינהגו קלות ראש בנדרים.

Quelqu'un fait un vœu par le mot « anathème », puis il dit : « En exprimant le vœu, je n'ai songé qu'à l'anathème de la mer » (voulant l'atténuer), ou s'il a employé l'expression « par un sacrifice », puis il dit (pour se reprendre) : « En formulant mon vœu par les sacrifices je n'ai envisagé que ceux des rois » (volontaires), ou s'il a dit « que je sois moi-même un sacrifice », puis (se reprenant), il dit : « j'entends avoir simplement formulé un vœu par l'os que j'ai laissé chez moi pour l'utiliser à faire un vœu », ou s'il dit : « je m'interdis que ma femme jouisse de moi », puis (en reprenant) il dit : « par l'interdit ainsi formulé j'ai eu seulement en vue ma première femme que j'ai répudiée », dans aucun de ces cas il n'est nécessaire de consulter les Sages pour arriver à lever ces interdits (ils sont tous nuls) ; et si (par ignorance) on a consulté les Sages, ceux-ci puniront l'imprudent, en aggravant ses expressions de vœu. Tel est l'avis de Rabbi Méir. Selon les autres Sages, on cherchera à le dégager d'autre part (tout en maintenant le vœu), en enseignant de ne pas se conduire à la légère en fait de vœux.



Questions au Rav Dayan (tome 6)

Ces questions, vous vous les êtes posées un jour, ou vous vous les poserez dans l'avenir...

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions